

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 37**  
**Hebdomadaires régionaux de la Capitale-Nationale**

**Le BAPE tiendra une séance publique d'information**

*Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec*

**Québec, le 21 juillet 2020** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec](#). Considérant les mesures de distanciation sociale en vigueur en raison de la COVID-19, la séance publique d'information se tiendra uniquement par des modes numériques. Les citoyens sont invités à participer à la rencontre par Internet pour obtenir des renseignements sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que le rôle du BAPE. Cette séance sera diffusée en direct dans le site Web du BAPE et sur sa page Facebook.

<b>DATE</b>	:	<b>Le mardi 28 juillet 2020</b>
<b>HEURE</b>	:	<b>19 h 30</b>
<b>EN LIGNE</b>	:	<a href="http://www.bape.gouv.qc.ca">www.bape.gouv.qc.ca</a> <a href="https://www.facebook.com/BAPEquebec">www.facebook.com/BAPEquebec</a>

À la suite des présentations du BAPE et de l'initiateur du projet, toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct. Il sera possible de le faire en les soumettant à l'adresse courriel du mandat, en les formulant directement sur la plateforme Facebook, ou encore par téléphone au 1 800 463-4732. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 20 août 2020, les citoyens peuvent communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 20 août 2020 pour faire une demande de consultation publique ou de médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Pour savoir comment formuler cette demande, les citoyens sont invités à consulter le [site Web du BAPE](#).

**Où consulter la documentation sur le projet ?**

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Ces documents peuvent être consultés à la Bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église à Québec.

L'ensemble du dossier est aussi disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE !**



**Informer**



**Consulter**



**Enquêter**



**Aviser**

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Sophie-Anne Tremblay  
Conseillère en communication  
581-925-0689 ou 1 800 463-4732  
[berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca](mailto:berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca)